

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

10 février 2020

L'an deux mil vingt, le dix février, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, à l'Odyssée, salle de la Nacelle, à titre exceptionnel pour cette séance, après convocation légale en date du trois février deux mille vingt, sous la présidence de Joseph PARPAILLON, Maire.

Etaient présents : Mme Monique MAISONNEUVE, Mme Catherine HEUZEY, M. Christian ARDOUIN, Mme Alette BERTHELOT, M. Sébastien ARROUËT, Mme Chantal LE MÉNÉLEC, M. Bernard BRÉHERET, Mme Christel GAUTIER, M. Dominique FOLLUT, M. Elie BRISSON, M. Gilles BERRÉE, M. Aurélien BRUNETIERE, Mme Marie-Françoise BRISAC, M. Patrick BRIATTRE, Mme Morgane FONTAINE, Mme Nadia HOUDOUX, M. Hugo OILLIC, Mme Catherine ADAM, M. André NYAMSI, Mme Christine HERVY, Mme Angélique M'BEMBA, M. Gérard PIERRE, Mme Béatrice DELABRIÈRE, M. François-Xavier PRIOU, M. Louis RAMIN, M. Erwan HUCHET, Mme Armelle CHABIRAND, M. Jean-Sébastien GUITTON, Mme Maryse PIVAUT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Lionel AUDION

Absents ayant donné pouvoir :

M. Pierre GADÉ	donne procuration à	M. le Maire
Mme Florence CORMERAIS	donne procuration à	M. Elie BRISSON

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Monsieur Patrick BRIATTRE ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 16 DECEMBRE 2019

01. Subventions aux associations

Sur proposition de la commission culture et relations internationales ; sport et équipements ; aménagement, urbanisme et environnement ; éducation, enfance, jeunesse, familles ; ressources et administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Monsieur Sébastien ARROUËT ne prenant pas part au vote du secteur sport, Monsieur Elie BRISSON ne prenant pas part au vote du secteur commémorations et Monsieur Louis RAMIN ne prenant pas part au vote du secteur culturel :

- **ATTRIBUE** les subventions des secteurs culturel, retraités, relations internationales, sport, développement durable, éducation enfance jeunesse famille et commémoration.

02. Convention Ville avec la CAF dans le cadre du Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Sur proposition de la commission éducation enfance jeunesse famille et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer la présente convention qui prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2020 avec un principe de tacite reconduction pour une durée initiale de trois ans ainsi que tout avenant à ladite convention.

03. Mise en place d'une convention bilatérale avec la Ville de Sautron pour des analyses de la pratique, destinées aux assistants maternels

Sur proposition de la commission éducation enfance jeunesse famille et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 31 voix POUR et 4 ABSTENTIONS du groupe Ecologistes et Citoyens :

- **APPROUVE** les termes de l'accord de groupement reconnaissant la Ville d'Orvault comme partenaire du projet et habilitant la Ville de Sautron à agir en qualité de porteur de projet ;
- **APPROUVE** les termes de la convention bilatérale liant la Ville de Sautron et la Ville d'Orvault ;
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention ainsi que tout avenant à ladite convention.

04. Semi-Marathon 2020 – Convention annuelle d'organisation Ville / ACRO et attribution de la subvention. Bilan financier 2019 et budget prévisionnel 2020

Sur proposition de la commission sport et équipements et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention annuelle avec l'Association des Courses sur Routes Orvaltaises pour l'organisation 2020 du Semi-marathon
- **ATTRIBUE** la subvention 2020 de 2 330 euros, destinée au financement du semi-marathon d'Orvault organisé par l'ACRO.

05. Kappa-E.Leclerc Mini Mondial de football 2020, Convention annuelle d'organisation Ville / OSF et attribution de la subvention. Bilan financier 2019 et budget prévisionnel 2020

Sur proposition de la commission sport et équipements et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Monsieur Sébastien ARROUET ne prenant pas part au vote :

- **APPROUVE** les termes de la convention pour l'édition 2020 avec Orvault SF pour l'organisation du « Kappa E. Leclerc Mini Mondial foot ».
- **AUTORISE** le Maire à signer à la convention et à prendre toutes les mesures nécessaires à sa mise en œuvre.
- **AUTORISE** le Maire à procéder aux deux versements de la subvention 2020, le principal de 13 000 € après la signature de la convention et le complément de 1 000 € sous condition d'atteinte des objectifs de manifestation écoresponsable

06. Tournoi National Jeunes de handball 2020, convention annuelle d'organisation Ville – HBO et attribution de la subvention. Bilan financier 2019 et budget prévisionnel 2020.

Sur proposition de la commission sport et équipements et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention annuelle avec le HBO pour l'organisation du « Tournoi National Jeunes de Hand-ball » en 2020.
- **ATTRIBUE** la subvention 2020 de 1 410 € destinée au financement du Tournoi National Jeunes de Hand-ball organisé par le club Hand-Ball Orvault (HBO).

07. Challenge Tilagone de badminton 2020 – Convention annuelle d'organisation Ville / OBC et attribution de la subvention. Bilan financier 2019 et budget prévisionnel 2020

Sur proposition de la commission sport et équipements et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention annuelle avec OBC pour l'organisation du « Challenge Tilagone » en 2020.
- **ATTRIBUE** la subvention 2020 de 1 410 € destinée au financement du « Challenge Tilagone » organisé par le club Orvault Badminton Club.

08. Rand'Orvault 2020 - Convention annuelle d'organisation Ville / Cyclo Club d'Orvault

Sur proposition de la commission sport et équipements et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention annuelle de partenariat avec le Cyclo Club d'Orvault pour l'organisation de la Rand'Orvault 2020.

09. Adoption du budget primitif 2020_Ville

Sur proposition de la commission ressources et administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 28 voix POUR, 5 voix CONTRE du groupe Ecologistes et Citoyens (Monsieur Jean-Sébastien GUITTON, Madame Armelle CHABIRAND, Madame Brigitte RAIMBAULT et Monsieur Lionel AUDION) et de Monsieur Christophe ANGOMARD du groupe Génération Solidaire et 2 ABSTENTIONS de Madame Maryse PIVAUT et de Monsieur Erwan HUCHET du groupe Génération Solidaire :

- **ADOpte** par chapitre le budget primitif de l'exercice 2020.

10. Taux 2020 des impôts directs locaux

Sur proposition de la commission ressources et administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **FIXE** comme suit les taux des 3 taxes locales pour l'année 2020 :
 - Taxe d'habitation : 26,09 %
 - Taxe sur le foncier bâti : 19,38 %
 - Taxe sur le foncier non bâti : 54,70 %

11. Avance remboursable de trésorerie du budget principal « Ville » au profit du budget annexe « Energie »

Sur proposition de la commission ressources et administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avance remboursable de trésorerie pour un montant maximum de 5 000 € du budget principal de la commune au profit du budget annexe « Energie » ;
- **DIT** que cette avance sera reconduite chaque année dans les mêmes termes, sans besoin de nouvelle délibération, et dans la limite des crédits budgétaires inscrits sur chacun des budgets concernés.

12. Adoption du budget primitif 2020_Budget annexe « Energie »

Sur proposition de la commission ressources et administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** par chapitre le budget primitif 2020 du budget annexe « Energie ».

13. Prime de responsabilité des emplois administratifs de direction des collectivités territoriales

Sur proposition de la commission ressources et administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de l'attribution de la prime de responsabilité aux directeurs généraux des services successifs de la ville d'Orvault depuis juillet 1988,
- **CONFIRME**, en tant que de besoin, l'instauration de cette prime de responsabilité,
- **AUTORISE** le maire à attribuer cette prime dans la limite du taux maximum réglementaire actuellement fixé à 15 % du traitement soumis à retenue pour pension du bénéficiaire.

14. Tableau des emplois : mise à jour

Sur proposition de la commission ressources et administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la mise à jour du tableau des emplois à la date du 01/03/2020.

15. Avance subvention 2020 au COS

Sur proposition de la commission ressources et administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** au COS un premier versement de la subvention à hauteur de 112 800 € au titre de l'année 2020.

16. Elections professionnelles : création des commissions administratives paritaires(CAP) et de la commission consultative paritaire (CCP)

Sur proposition de la commission ressources et administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les règles de constitution des instances telles qu'énoncées
- **AUTORISE** l'organisation des élections professionnelles
- **DECIDE DE CREER** les CAP et CCP pour la Ville d'Orvault

17. Avenants n°5 à la convention pluriannuelle de coopération, d'objectifs et de moyens avec les deux centres sociaux

Sur proposition de la commission cohésion sociale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 31 voix POUR et 4 ABSTENTIONS du groupe Ecologistes et Citoyens :

- **APPROUVE** l'avenant n°5 à la convention pluriannuelle de coopération, d'objectifs et de moyens avec les deux centres sociaux, qui formalisent ce partenariat pour l'année 2020,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à les signer

18. Rapport annuel 2019 de la Commission Locale d'Accessibilité (CLA)

Sur proposition de la commission cohésion sociale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** le rapport annuel 2019 de la Commission Locale d'Accessibilité.

19. Informations au Conseil Municipal sur les décisions prises par le Maire dans le cadre de ses compétences qui lui ont été déléguées par la Conseil municipal

Sur proposition de Monsieur le Maire propose, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** des informations au Conseil municipal sur les décisions prises par le Maire dans le cadre de ses compétences qui lui ont été déléguées par le Conseil municipal

La séance est levée

Affiché du : 11 février 2020
Jusqu'au : 11 avril 2020

Orvault, le 11 février 2020

Pour le Maire
Le Directeur général




Jean-François MAISONNEUVE